

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 22 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 22 septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Maryline LUCAS, à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 14 septembre 2026 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 22 et 5 procurations
- Votants : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne – PILNIAK Alain – TAIRA Marylène - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - DELCAMBRE Chantal - CANIVET Bertrand – **Adjoints** ; Messieurs et Mesdames CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT Gaston - KHELIFA Armelle – ANSART Dominique – WILLERVAL Aurore - FIEVEZ Geoffrey – EZAHOUID Mohamed (Arrivée au 5^{ème} point à l'ordre du jour) – COPIN Michaël – DUEZ Ivoa - DEVRED Sylvain – DUCATILLON Béatrice - DOISY Bernard - SAENEN Romuald – BLANCHARD Perrine ; Conseillers

Absents ayant donné procuration

Madame Claudine FERMEN à Madame Armelle KHELIFA
Monsieur Bernard POLOWCZYK à Monsieur Alain PILNIAK
Monsieur Laurent MORAWIEC à Madame Béatrice DUCATILLON
Madame Laura KOWALCZYK à Monsieur Sylvain DEVRED

Absents : /

Secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey FIEVEZ

COLIS DE FIN D'ANNEE – PERSONNEL COMMUNAL

Sur proposition de Madame le Maire

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise d'offrir pour les fêtes de fin d'année à chaque membre du personnel un chéquier CADHOC d'une valeur de 60 € pour les agents à temps complet et de 40€ pour les agents à temps non complet/temps partiel.

Fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,
Geoffrey FIEVEZ

